



Description du poste

INTITULÉ DU POSTE:	Spécialiste de l'Amont Code : 06.1.3.
DÉPARTEMENT:	Unité d'Études des Hydrocarbures
RATTACHÉ À:	Chef de l'UEH

POINTS SAILLANTS DU POSTE

Recueillir et étudier les données et les informations relatives à l'industrie pétrolière en amont, y compris toutes les activités et les processus de développement en matière d'exploration et de production ; évaluer la capacité potentielle d'approvisionnement à moyen et à long terme des pays APPO et non APPO ainsi que ses principaux déterminants tels que les réserves, les prix de l'énergie et les tendances en matière d'investissement, les progrès technologiques, les changements de politique énergétique et les réglementations environnementales.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

1. Recueillir et analyser les informations et les données relatives aux réserves et à la production de pétrole et de gaz et préparer des évaluations indépendantes des réserves récupérables, des stratégies dans le secteur pétrolier et gazier en amont de chaque région et de la capacité de production.
2. Recueillir toutes les données relatives aux régimes fiscaux et aux coûts de production du pétrole et du gaz dans les principales régions productrices d'Afrique et estimer l'investissement nécessaire pour tout niveau de production fixé.
3. Étudier le comportement et les caractéristiques des principaux champs de production africains en fonction de leur mode d'exploitation.
4. Surveiller les changements technologiques et évaluer leur impact sur le taux de récupération du gaz, la production et les coûts à moyen et long terme.
5. Effectuer toute autre tâche confiée par les supérieurs hiérarchiques concernés.

CONDITIONS REQUISES

Qualifications: Diplôme universitaire en Géologie Pétrolière, Ingénierie des Réservoirs, Economie ou Sciences connexes.

Expérience: Un minimum de cinq (5) ans d'expérience variée, après qualification dans des domaines connexes dans une entreprise internationale, une entreprise nationale ou une agence gouvernementale.

SPÉCIALISATIONS DE FORMATION

- Une excellente connaissance de la planification et de l'analyse des activités d'exploration et d'exploitation est essentielle.
- Une bonne connaissance de l'impact environnemental des activités en amont est souhaitable.

NB : Tranche d'âge : De 35 à 55 ans.